

sous-ministre n'est guère plus renseigné que lui. Le département a tellement de ramifications que le sous-ministre ne peut se familiariser avec chacune des dépenses. Bien que le rouage administratif soit élaboré, nous n'avons aucun moyen de contrôler les dépenses. C'est donc une commission de contrôle, et non un conseil de vérification, qu'il faudrait établir. Je ne m'étendrai pas sur le sujet, mais je le signalerai à l'attention de mon honorable ami, je tâcherai de le pénétrer de l'idée qu'un pareil organe de contrôle est le plus important besoin du pays.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Une remarque ou deux sur ce projet de loi. Je constate que dix ou douze membres seulement sont présents. Nous sommes saisis d'une mesure qu'on nous demande d'étudier avec soin afin de la perfectionner, s'il y a lieu. Un habitant de Mars qui assisterait à cette scène verrait la plus belle farce qu'il ait jamais contemplée. Pour quel motif un bill de cette nature, qui aurait pu tout aussi bien nous être présenté dans les deux ou trois premières semaines de la session, est-il différé jusqu'à la veille au soir du jour de la prorogation?

De quoi s'agit-il? L'imagination plus ou moins fertile de mon honorable ami lui fait réaliser de grandes économies pour le pays. Au son des trompettes, un nouvel auditeur général a été intronisé dans cette Chambre, grâce à l'adoption d'un projet législatif à cette fin. Eh bien, vous avez votre auditeur général, appointé à \$15,000 par année. Vous lui avez nommé des adjoints, j'ignore dans quelle mesure; mais je me proposais de demander ce renseignement. Ce haut fonctionnaire s'est entouré d'un personnel très nombreux qu'il a affecté à son travail et qu'il a ajouté au personnel déjà dans le service à une époque où généralement parlant, il était reconnu que les services administratifs étaient encombrés. Or, qu'a réalisé cet homme divin, qui est en fonction depuis deux ans?

L'honorable M. DANDURAND: L'honorable monsieur se méprend.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Mettons depuis près de deux ans. Le seul résultat manifeste est que l'auditeur général est aux prises avec divers ministres et qu'ils se critiquent réciproquement au comité des comptes publics. Mon honorable ami peut-il me signaler une seule amélioration dans l'ensemble des services administratifs, depuis l'entrée en fonctions de l'auditeur général et de son personnel? Quel est maintenant l'objet de ce projet de loi?

L'honorable M. DANDURAND: De maintenir la loi de vérification que nous avons adoptée.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: De maintenir la loi de vérification afin de multiplier les services. Mais à quelle fin les multiplie-t-on et quels sont ces services? Nous allons avoir trois ou cinq hommes—ce sera certainement cinq—que nous rétribuons chacun à \$3,000 par année, et nous verserons au président un supplément de \$1,000. Quand vous affirmez que pour retenir les services d'un bon vérificateur général vous devez aller le chercher en dehors du service et lui offrir \$15,000 par année, quelle qualité d'hommes comptez-vous avoir pour \$3,000 par année? Ces fonctionnaires seront des conseillers. Qu'arrivera-t-il? Ces trois ou cinq fonctionnaires se réuniront en conférence et ils tireront certaines conclusions. Puis, aussi vrai que mon honorable ami a une tête sur les épaules, il sera nommé un nombreux personnel de commis. Quelles fonctions ces vérificateurs exerceront-ils? En premier lieu, ils feront enquête sur:

...la suffisance des méthodes de comptabilité et de procédure employées, sous d'autres rapports, dans la direction des affaires publiques du Canada ou d'un ministère ou des détails de ce ministère.

A quoi servent l'auditeur général et son personnel, si ce n'est à s'enquérir des méthodes de comptabilité? Cet auditeur existe; il touche un traitement de \$15,000 par année, et est pourvu d'un personnel. Et aujourd'hui, vous nommez cinq nouveaux vérificateurs qui devront étudier les méthodes de comptabilité. Toutes ces méthodes de comptabilité sont sous la direction de l'auditeur général, qui en connaît les défauts, s'il possède les qualités de l'emploi. Quelle est la nécessité de nommer cinq autres vérificateurs pour travailler de concert avec l'auditeur général qui reçoit un traitement aussi élevé et qui est supposé être un homme d'expérience?

Le bill comporte un autre objet. Les vérificateurs devront étudier

...les économies qui peuvent être effectuées dans n'importe lequel des services publics ou dans la direction des affaires publiques.

Ma foi, cette enquête sur l'économie a déjà été discutée et nous avons eu des enquêtes; mais où sont les économies? Après la nomination de l'auditeur général, nous devons réaliser des économies; mais où sont-elles?

Le bill renferme ensuite une disposition d'extrême importance. Les vérificateurs feront enquête sur:

...les affaires financières de la Canadian National Railway Company et de la Canadian Government Merchant Marine, Limited, et toute autre entreprise appartenant au gouvernement du Canada ou qu'il exploite.